

LES VIATEURS DU CANADA

Que la joie soit en vous!

Le mois de novembre est un mois de commémoration. Nous nous souvenons de tous les saints, ceux et celles qui se sont efforcés de vivre le projet d'amour de Dieu. En soulignant la fête de tous les saints, nous nous redisons qu'aujourd'hui encore Dieu a besoin de nous pour témoigner de sa bonté dans un monde marqué par la haine et la souffrance. Les saints, ce sont tous ceux et celles qui ne savent pas désespérer ou douter de la présence de Dieu quand les choses vont mal.

Ce mois de novembre nous invite également à faire mémoire de nos frères et sœurs défunts, ceux et celles qui se sont endormis dans la paix de Dieu. Un mois qui rappelle la finitude de l'être humain. En même temps, c'est un mois qui soutient la plénitude de Dieu, le bonheur d'appartenir à Lui.

Le mois de novembre est celui de tous les paradoxes. Il nous faut parler de vie dans un contexte relié à la mort. Nous devons anticiper le printemps alors que l'automne bat son plein, l'hiver n'y est même pas encore et que le spectacle qui se présente sous nos yeux est celui des feuilles qui tombent, la nudité graduelle des

arbres et le sentiment d'effacement de toute vie.

C'est à ce carrefour que nous sommes attendus comme Viateurs. Nous laisserons-nous anéantir ou lèverons-nous la tête pour poursuivre notre marche avec confiance et détermination?

« Je sais en qui j'ai mis mon espérance. Je suis sûr de son amour » chante Lucien Deiss. Ces paroles doivent résonner dans le cœur de chaque Viateur. Elles doivent nous stimuler à avancer.

Nous avons reçu beaucoup de témoignages d'appui dans ces moments difficiles que traverse notre communauté. Des mots qui nous redisent que Dieu est plus grand que notre cœur et qu'Il sait reconnaître ce que nous accomplissons en toute bonne volonté. Soyons fiers de ce que notre communauté a réalisé pour l'avancement du règne de Dieu.

Que rien n'ébranle notre joie et nous empêche de regarder la vie avec des yeux remplis de foi en l'être humain et de confiance en notre Dieu qui fait toujours route avec nous.

*Nestor Fils-Aimé, CSV
Supérieur provincial*

Novembre : La joie comme fruit de l'Esprit

Ce mois-ci, l'Esprit nous conduit sur le chemin de la joie. La joie! Encore la joie!

Certains diront peut-être que nous sommes à court d'expression ou évoqueront une certaine pauvreté de vocabulaire. D'autres estimeront que trop parler de joie nous empêche de faire face à la réalité. Ce serait illusoire de parler de joie dans notre situation actuelle.

Pourtant le deuxième fruit de l'Esprit que nous présente l'apôtre Paul est celui de la Joie. Je n'entends pas refaire le parcours de tout ce qui a été dit au sujet de la joie. Je veux seulement réaffirmer la prépondérance de ce fruit de l'Esprit dans la vie de notre communauté. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons témoigner de cette joie que rien ne peut ébranler.

Vous connaissez sans doute ce cantique immortalisé par l'entraînante voix de John Littleton :

« Joie, toi qui fais craquer les frontières
 Joie, par delà les monts et les mers
 Joie, toi qui fais chanter notre terre,
 Joie, qui fais danser tout l'univers »

Une joie qui fait craquer les frontières. J'ai toujours perçu les frontières à la fois comme quelque chose qui rapproche mais aussi qui marque une différence. Les frontières servent à délimiter, à démontrer un changement de ligne et de nouvelles pratiques.

Le texte par excellence sur la joie est à mon avis, l'exhortation apostolique de François : « *Evangelii gaudium* » qui scrute en profondeur les diverses dimensions de la joie. Les premiers mots de ce texte sont très éloquents et indi-

quent la nature même de cette proclamation de notre frère François :

« *La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus* »¹.

Nous connaissons des difficultés qui peuvent mettre à rude épreuve notre joie mais notre mission fondamentale est d'être témoin de la joie du Seigneur. Nous ne devons laisser personne ni aucun événement nous enlever cette joie.

Si nous regardons la situation actuelle de notre communauté, nous pouvons sombrer dans l'abattement et le découragement et croire que nous ne valons plus la peine d'exister même. C'est pourtant là, à ce détour que Dieu nous attend. Jusqu'au bout et malgré tout, nous devons rester debout et témoigner de notre foi en des lendemains qui chantent.

Qu'est-ce qui me procure la joie aujourd'hui? Quels sont mes motifs d'action de grâce après tant d'années de vie consacrée au Seigneur? Nul n'est parfait et personne ne peut prétendre ne rien manquer aux valeurs que nous enseigne l'Évangile du Christ. C'est seulement dans l'humilité et la reconnaissance de la grandeur de notre Dieu que nous pouvons continuer à marcher avec Lui.

Notre joie doit être vécue dans l'aujourd'hui de notre vie. Certains misent sur l'avenir et formulent des projets de bonheur pour demain. Ils se perdent. La joie se vit aujourd'hui.

¹ Je vous invite à relire l'Exhortation apostolique « *Evangelii gaudium* » et à approfondir surtout les références bibliques.

Photo : Site web du *Renouveau charismatique catholique du diocèse de Montpellier*.



Si nous faisons confiance à notre Seigneur, nous apprendrons à apprécier chaque jour qui s'éveille et nous garderons la certitude que Dieu ne peut que vouloir le bien de toutes ses créatures.

Ce n'est pas en vivant avec les souvenirs d'un passé lamentable que nous pouvons construire un lendemain riche et dynamisant. « La joie du Seigneur est ma force », lisons-nous dans le livre du prophète Néhémie au chapitre 8, verset 10. Il nous faut donc alors adhérer à cette conviction que plus la joie du Seigneur nous habite, plus nous sommes forts.

Cette joie doit nous habiter quelles que soient les circonstances. Aujourd'hui, nous avons besoin de beaucoup de sérénité et de dépassement de soi. La joie nous habitera dans la mesure où notre cœur ne s'embarrasse pas d'amertume, de colère et de haine.

Saint Paul invite les Thessaloniens à être toujours dans la joie (1 Th 5, 16). C'est mon souhait pour notre communauté. Non une joie faite d'insouciance et de naïveté mais une joie basée sur la certitude que Dieu saura toujours combler ceux et celles qui le cherchent dans la simplicité et la vérité de leur cœur. ♦

Nestor Fils-Aimé, CSV



La Saint-Viateur 2015 : un moment de grâce et d'espérance

Par : Nestor Fils-Aimé, csv

Les Viateurs qui se sont retrouvés à la maison provinciale en ce 18 octobre 2015 ont vécu la célébration de la Saint-Viateur comme un moment de grande grâce et d'espérance. Trois événements marquants ont laissé des traces dans le cœur de ceux et celles qui avaient répondu positivement à l'appel du conseil provincial.

Il y a eu la conférence du P. Normand Prochencher, o.m.i. portant l'actualité de l'Église en contexte québécois, puis la célébration de la Saint-Viateur qui incluait le renouvellement de l'engagement d'une associée et la célébration des noces d'argent de trois Viateurs associés. Le tout coïncidait avec la clôture de la visite pastorale du conseil général au Canada. Une célébration haute en couleur qui a laissé des traces indélébiles dans les souvenirs de ceux et celles qui y ont participé.



1. Conférence du P. Normand Provencher

Loin d'être un discours strictement sociologique et démotivant comme certains peuvent le prétendre, la conférence présentée par le P. Provencher est d'une lucidité et d'un réalisme déconcertants et cache une note d'espérance qui indique que, malgré tout, « Il n'est pas trop tard ».



Nous retenons cinq axes centraux de cette présentation :

1. Nous sommes en présence d'un monde nouveau, le monde moderne et post moderne a une autre lecture de la réalité. En conséquence, l'Église ne devrait pas s'adresser au monde nouveau de la même manière qu'autrefois en utilisant le même cadre.
2. L'Église a souvent un regard pessimiste sur le monde en oubliant ou en n'étant pas convaincue qu'elle s'adresse à un monde que Dieu aime.
3. L'Église ne semble pas accepter la réalité du changement tandis qu'au fond d'elle-même elle est en train d'être changée.
4. Il est urgent de libérer l'Évangile et de faire en sorte qu'elle retrouve sa fraîcheur. La pastorale d'entretien ne tient plus.
5. L'Église doit accepter et s'ouvrir à un changement d'orientation. Elle doit laisser la place aux laïcs, aux femmes et à de nouvelles manières d'être Église.

Il a conclu en disant que nous sommes témoins et responsables d'une manière d'être Église et non de la fin de l'Église.

2. La célébration de la Saint-Viateur

La célébration de la Saint-Viateur soigneusement préparée par le Comité « Liturgie et Rassemblements » a été un moment de communion intense et une manifestation de l'unité de notre belle famille viatorienne. On pouvait constater la présence remarquable de plusieurs membres affiliés à la grande famille : amicalistes, Viateurs religieux et associés, parents et amis, etc. M^{me} France Lepage a renouvelé ses engagements pour trois ans tandis que M. Denis Beaupré et M^{me} Lucille Bienvenue soulignaient dans la joie le vingt-cinquième anniversaire de leur premier engagement. Une fête simple mais combien riche en signification et combien marquante pour notre histoire communautaire.

Un merci à tous ceux qui ont rendu possible cette belle célébration. Nous saluons particulièrement la contribution de notre infatigable confrère Albert Forget et son équipe pour la mise en place et le déroulement de toute la fête.

3. La clôture de la visite du Conseil général

À côté de tous ces événements, notre Supérieur général et son conseil terminaient leur visite pastorale du Canada. Le Père général a présidé l'eucharistie de la Saint-Viateur et a fait l'envoi en mission en invitant les Viateurs du Canada à l'unité et à la collaboration. Il a, du coup, annoncé un message pastoral qui sera l'écho de ce que le Conseil général a vu et entendu au cours de cette riche tournée du Canada.

Les Viateurs de la province ont été heureux de cette visite du Conseil général et souhaitent que les rencontres avec les membres du conseil soient un ferment d'unité et un stimulant pour avancer.

Bravo à tous les artisans de cette fête de la Saint-Viateur 2015. Pussions-nous continuer à chanter le refrain qui immortalise notre saint Patron :

« Ô Viateur notre modèle
 Jette les yeux sur tes enfants
 Nous t'en prions, gardien fidèle
 Reçois l'hommage de nos chants ».

Connaissez-vous la paroisse Saint-Laurent?

Par Ludger Mageau, csv



Vous pensez peut-être que c'est à ville Saint-Laurent où les religieux de Sainte-Croix ont été envoyés en 1847 par M^{gr} Bourget. Et bien non! Pour trouver la paroisse Saint-Laurent, il vaut mieux quitter Montréal, descendre le fleuve sur la rive nord et vous arrêter à Berthier, à l'Île Dupas et à l'Île Saint-Ignace. Vous y serez invités par trois clochers surplombant un paysage féérique en octobre. Vous y voilà dans cette paroisse au diocèse de Joliette. Une trilogie de communautés chrétiennes qui embrassent l'avenir autrement. Le dimanche 11 octobre dernier, à l'église Saint-Ignace-de-Loyola, nous sommes d'heureux témoins et participants à la célébration d'installation du nouveau curé, le père Claude Auger, c.s.v. Cérémonie présidée par M^{gr} Gilles Lussier qui avait mandaté Claude alors qu'il était évêque en titre. Notre confrère s'engage solennellement, et avec la belle voix qu'on lui connaît, pour les trois prochaines années.

La liturgie bien préparée par les agentes de pastorale, le diacre et probablement Claude, nous apparaît à la hauteur de cet événement paroissial. Plusieurs laïcs impliqués au niveau de la parole ou des gestes savent nous accompagner, avec beaucoup de savoir faire, de l'accueil chaleureux à l'entrée au vin d'honneur partagé dans la joie à l'arrière de l'église. Et c'est le bon moment de connaître « *Maman* », la mère de Claude, sa soeur, son beau-frère et son neveu venus de la région de Trois-Rivières.



La Visitation, Île Dupas
Fondée en 1704
Construite en 1852



Saint-Ignace-de-Loyola
Fondée en 1895
Construite en 1958



Sainte-Geneviève
Fondée en 1727
Construite en 1787

Des fourneaux chauds au restaurant des Marais sur le chemin de La Traverse, ainsi que le cuisinier et les serveuses, attendent fébrilement Monseigneur, le nouveau curé et ses vingt invités. Nous ne dégustons pas alors la gibelotte des Îles, mais nous goûtons une très bonne table. Avant de nous donner la route, le père curé nous redit le plaisir qu'il aura avec ses adjoints, le père Robert Lalonde et le diacre Henri Ndzingue, de nous recevoir fréquemment à la table communautaire au presbytère de Berthier.

D'autres Clercs de Saint-Viateur : Pierre Berthelet, Jules Chaput, Robert Lalonde et Laurent Madore pourront vous dire cette joie profonde partagée en ce dimanche automnal avec notre frère missionnaire Claude. ♦

Ludger Mageau, CSV



La loi 2 (projet de loi 52) sur les soins de fin de vie!

Par : Robert Jean, CSV

L'Association des Supérieures et Supérieurs Majeurs du Diocèse de Montréal (ASMDM) a organisé le 21 octobre dernier un café-rencontre sur la Loi 2 concernant les soins de fin de vie. C'est un éclairage et un dialogue autour de la portée réelle de cette loi de l'aide médicale à mourir et sur les incidences/conséquences possibles pour les communautés. Le D^r Patrick Vinay, chef-retraité de l'Unité de soins palliatifs de l'Hôpital Notre-Dame a entretenu l'assistance sur cette loi. Celle-ci prescrit certaines dispositions particulières favorisant les **soins palliatifs** et l'**aide médicale à mourir (AMM)**. Elle établit les conditions permettant à une personne d'obtenir l'AMM ainsi que les exigences à respecter avant qu'un médecin ne puisse l'administrer. Elle reconnaît aussi l'objection de conscience des médecins à abrégier la vie d'un patient. Cette loi entrera en vigueur en décembre prochain dans la Province du Québec.

Par rapport à cette loi, la direction provinciale mettra en place une politique pour le Centre Champagnieur. Il s'agira d'élaborer un protocole exigé de toute clinique concernant l'AMM par la Loi 2, la politique institutionnelle et la procédure au cas où une demande serait formulée. L'avis du médecin traitant et les formulaires de Directives anticipées en feront aussi partie. Le Centre Champagnieur répondra donc aux prescriptions de cette loi en tenant compte de nos valeurs. ♦



Note : Pour alimenter votre réflexion sur le sujet, deux petits volumes. Le premier du D^r Patrick Vinay, Ombres et lumières sur la fin de la vie et de l'éthicien bien connu Hubert Doucet, La mort médicale est-ce humain?

Les retraites communautaires 2015

Par : Robert Jean, CSV

La retraite annuelle nous offre un temps fort de contemplation, de ressourcement et de mise au point de notre vie spirituelle. Moment intense de vie communautaire viatorienne (RG.59). Au nom de toute la communauté, un merci sincère est adressé au P. Ludger Mageau pour avoir animé avec beaucoup d'enthousiasme la retraite pour nos confrères du Centre Champagnieur. *D'alliance en alliance, Dieu se donne*, tel a été le thème principal de ces entretiens si enrichissants.



Nos remerciements également au P. Bernard Paquette qui a animé les retraites dans nos trois grandes maisons : Louis-Querbes à Outremont, Charlebois à Rigaud et Saint-Viateur à Joliette. Une énergie et une générosité sans conteste! Ces retraites ont toutes portées sur l'année de la vie consacrée. À vous deux, chers confrères, le Bon Dieu vous rendra aux centuples votre grande générosité. Merci de nous transmettre cette passion spirituelle qui vous habite. Félicitations!

Échos de la 5^e session du Chapitre provincial qui s'est tenue les 6 et 7 novembre 2015.



Voici les sujets abordés :

1. **Présentation du Rapport des états financiers et budget des corporations *Clercs de Saint-Viateur du Canada* et *Les Missions Saint-Viateur* pour l'exercice 2014-2015** par M. Robert Asselin, directeur adjoint des services administratifs sous l'autorité de l'économiste provincial, le F. Pierre Berthelet, CSV.
Il appert que les résultats des États financiers des Clercs de Saint-Viateur du Canada enregistrent un déficit important.
2. **La situation financière et économique de la Province à la suite du Recours collectif.**
Les réflexions et suggestions des membres du chapitre aideront le Conseil provincial dans les choix à faire, les décisions à prendre dans les prochains jours.
3. **Les membres du Chapitres ont reçu et accueilli le Rapport annuel du Supérieur provincial.**
Ce sera disponible dans les prochains jours.
4. **La Pastorale vocationnelle**
Le P. Bernard Paquette a invité les membres du Chapitre à réagir à ses interventions et à son site web « En quête de sens ». Nous sommes fortement invités à le visiter. (www.quete-de-sens.com)
5. **L'Assemblée de la communauté viatorienne (ACV)**
Considérant les préparatifs pour l'Assemblée générale de la communauté viatorienne de 2016, en Espagne, une demande de prorogation de l'Assemblée de la communauté viatorienne (ACV) sera présentée à sa prochaine réunion.

Renouvellement de mandat :

Trois personnes terminaient leur mandat pastoral de responsable d'une communauté viatorienne en octobre dernier. Elles ont généreusement accepté de poursuivre leur service, pour trois ans. Nous les remercions chaleureusement.

Madame Wanda Batko-Boulais, responsable de la communauté Querbes à Rigaud.

P. Hubert Hamelin, responsable de la communauté de Grande-Allée.

Madame Sylvie Martin, responsable de la communauté Fayard à Joliette.

Des nouvelles d'un étudiant



J'aborde ma deuxième année à l'Université Saint-Paul d'Ottawa dans une discipline peu connue, le droit canonique. Qu'est-ce à dire? Pensons à une « grande bibliothèque » dans laquelle on trouve du matériel sur tous les aspects de la vie humaine. De même, le droit de l'Église couvre tous les aspects de l'existence chrétienne pour donner aux croyants des balises qui leur permettront de bien mener leur vie de baptisés.

Les heures de cours sont nombreuses car le programme dure seulement deux ans et le volume d'informations est très élevé. L'Église élabore son droit depuis 20 siècles et la réforme toute récente de la procédure de nullité de mariage, voulue par le Pape François, montre bien que ce travail ne prendra jamais fin.

Ce sont des études exigeantes qui pourraient mener à une tâche très spécialisée. Mais celui qui, au bout de la ligne, fait de son travail de canoniste un vrai ministère pourra rendre au Peuple de Dieu un immense service. ♦

Claude Roy, CSV

Informations :

Félicitations au **P. Bernard Paquette** qui a été élu au conseil d'administration de l'Entraide missionnaire lors de l'Assemblée générale de l'EMI, le 5 novembre 2015.

Bienvenue au **F. Benoît Tremblay** qui sera de passage au Québec du 29 novembre 2015 au 13 janvier 2016.

Calendrier des activités à venir :

Novembre

Vendredi 13 : Réunion du Conseil provincial et du CCVC
Samedi 28 : Assemblée de province

Janvier 2016

Samedi 9 : Vœux du provincial

Un
rappel ...

La date limite pour recevoir les inscriptions à l'Assemblée de province est le 18 novembre prochain.



La Revue *Viateurs en mission* est accessible en version numérique sur le site :

www.viateurs.ca



Ils ont vécu leur pâque avec Jésus :

- * **Madame Imelda Cournoyer Valois** est décédée le 23 octobre 2015, à l'âge de 96 ans. Elle était la sœur du F. Paul-Eugène Cournoyer, csv, de la communauté Saint-Viateur de Joliette.
- * **F. Camille Poirier, CSV**, est décédé le 8 novembre 2015, à l'âge de 88 ans. Les funérailles auront lieu le samedi 14 novembre prochain, à 14 heures, à la résidence Saint-Viateur de Joliette.